





Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, en Education et en Formation

Direction: Jean-Marc Lange (directeur), Thérèse Pérez-Roux et Frédéric Torterat

(directeurs adjoints)

Secrétariat Gestion: Maria-Dolorès Arellano (<u>lirdef.secretariat@umontpellier.fr</u>) et Bénédicte Pouilleux (benedicte.pouilleux@umontpellier.fr). Tel: 04 67 61 83 12 / 04 67 61

82 64

Référent SID-HAL et Site Web : Philippe GABRIEL

Courriels: jean-marc.lange@umontpellier.fr, therese.perez-roux@univ-montp3.fr,

frederic.torterat@umontpellier.fr, philippe.gabriel@univ-avignon.fr.

Compte rendu du Conseil du 12 avril 2019

Présent(e)s au Conseil:

Frédéric Torterat (FT), Thérèse Perez-Roux (TP), Agnès Perrin-Doucey (AP), Valérie Munier (VM), Catherine Dupuy (CD), Philippe Gabriel (PG), Aurélie Chesnais (AC), Serge Leblanc (SL), Brigitte Louichon (BL), Gabriel Pallares (GP), Mélanie Secheppet (MS) Bénédicte Pouilleux (BP).

Excusé .e.s:

Jean-Marc Lange (JML), Marie-Do Arellano (MA) et Muriel Guedj (MG).

1. Bilan de l'AG du 15/03/2019

Le PV de l'AG figure désormais sur l'intranet du LIRDEF, rubrique « Documentation institutionnelle », depuis le 16 avril. Entre temps, des échanges sont intervenus. TP évoque à cette occasion une inquiétude concernant les principes d'organisation des élections. Le Conseil admet que des possibilités d'incompréhension du processus existent.

De fait, l'ensemble des membres du Conseil rappelle que la personne élue est un.e directeur/trice, qui propose la nomination d'éventuel.le.s directeur/trice.s adjoint.e.s au Conseil. Les axes ayant été votés en AG, FT résume, concernant les thèmes transverses, quelques pistes d'animation scientifique, ce sur quoi VM préfère plutôt parler d'espaces communs de réflexion, notamment sur les questions de méthodologie, à l'instar des ateliers inter-équipes institués ces dernières années. TP insiste avant tout sur la nécessité aujourd'hui de passer au plus concret (organisation de séminaires d'axes, montages et suivis de projets notamment).

En termes de supervision calendaire (à considérer de manière globale, notamment avec les services et initiatives de la FDE : AP), les modes d'organisation du travail ont été discutés au sein de 2 axes sur 3 le 12 avril.

Au sein du séminaire SPD, il a été proposé de ne pas travailler sur plus de 2 axes par journée du Labo (l'un le matin et l'autre l'après-midi) et de les organiser en rotation pour

avoir un rythme régulier (1 fois par mois ou toutes les 3 semaines en fonction des périodes et congés), pour permettre une circulation des membres sur les axes mineur et majeur, avec éventuellement une plénière sur la quatrième demi-journée, ou une journée complète pour un des axes si nécessaire. Il a également été proposé de concentrer les séminaires sur la période de septembre à mars ou avril, en fixant le calendrier au plus vite pour pouvoir bloquer les dates dans les agendas et les communiquer aux sites.

Sur les modalités de travail de l'axe, il est envisagé :

- a) des temps de présentation et d'échanges sur les travaux/projets en cours (favorisant une acculturation commune et des coopérations futures);
- b) des temps de présentation des doctorant.e.s;
- c) des temps préparés par des EC axe majeur et mineur sur des objets communs (avec la possibilité de solliciter un ou des intervenants extérieurs);
- d) des séminaires de lecture d'une heure (entre midi et deux les jours de séminaire) pour développer une culture commune, y compris sur des articles à caractère méthodologique.

Au sein du séminaire TFP, il a été proposé :

- a) de ne pas travailler sur plus de 2 axes par journée du Labo (l'un le matin et l'autre l'après midi;
- b) de les organiser en rotation pour avoir un rythme régulier (1 fois par mois ou toutes les 3 semaines en fonction des périodes et congés), et permettre en même temps une circulation des membres sur l'axe mineur, et :
- c) de concentrer les séminaires sur la période de septembre à avril (mai et juin étant plus problématiques).

Sur les modalités de travail de l'axe, il est ressorti la nécessité d'avoir :

- a) des temps de présentation et d'échanges sur les projets collectifs en cours (favorisant une acculturation commune et des coopérations futures),
- b) des temps restituant des collaborations embryonnaires inter-axes (ouvertures de possibles, conditions minimales...),
- c) des temps préparés par des EC axe majeur et mineur sur un objet commun précis (avec la possibilité de solliciter un intervenant extérieur pertinent sur la question), et :
- d) des temps de mutualisation et d'échanges sur un article particulier (1h maxi).

Il a été évoqué également le maintien voire le développement des différents espaces-temps (séminaires MPSI, analyse de l'activité...) d'accompagnement du travail des doctorant.e.s.

Pour ce qui relève des moments d'échanges et de mutualisation, le rythme de deux séminaires par trimestre semble convenir (BL, FT, AC), tandis que SL évoque plutôt des périodes, certaines ne désemplissant pas sur près d'un mois et demi quelquefois.

Les mois de janvier et de mai semblent s'exclure d'eux-mêmes (VM). Les membres du Conseil conviennent toutefois de l'importance de maintenir au moins deux plénières dans l'année (FT, BL). À cet égard, il est admis que dans la mesure où les axes existent, cela reconfigure les plénières (AP), outre bien entendu la Journée des doctorants du LIRDEF (GP) – cette année le 14 juin –, tout cela devant rester modulable afin de s'adapter aux calendriers universitaires (UM / UPVM) et à d'éventuelles accélérations des projets. Dans cette perspective, l'espace de travail que constituent les thèmes transverses semble devoir être différé, pour une relance au cours du deuxième semestre 2019-2020.

2. Modalités d'élection et constitution de listes pour les axes et/ou pour le Conseil

La proposition soumise par JML à ce propos consiste à faire en sorte que les candidatures de portage d'axe s'expriment sous la forme de triades auto-constituées, avec un.e doctorant.e (en plus), soumis.e au vote également. La coordination des axes implique l'animation des séminaires (à programmer et à diffuser avec le maximum de plages horaires compatibles avec les calendriers FDE et UPVM) comprenant des moments de discussions "internes" sur productions scientifiques et participations à des évènements, et des moments d'élaboration avec invitations de chercheur.e.s extérieur.e.s. Le Conseil confirme quoi qu'il en soit que le vote s'effectuera en AG (avec par conséquent aucune procuration possible, conformément aux statuts).

Un débat s'invite sur la question des personnes votant au niveau des coordinateurs des axes. Ces échanges entrainent plusieurs décisions.

Décision 1: le Conseil tirant les conséquences du dernier avis de l'HCERES, conformément à ses statuts, et étant donné que cet avis se montrait mitigé sur la précédente organisation (en équipes), il établit que la reconfiguration en axes nécessite un autre mode de désignation des coordinateurs.

Décision 2 : le Conseil décide que les candidatures pour la coordination des axes seront l'initiative de triades (avec au minimum un.e HDR), et que la coordination sera assurée in fine, quel que soit le nombre de candidatures, par une triade constituée accompagnée d'un.e doctorant.e. Les votant.e.s seront les personnes inscrites dans les axes concernés soit au titre de la majeure, soit au titre de la mineure.

Chaque triade candidate devra préciser, au moment de la candidature, la personne qui, en son sein, sera membre du Conseil, et quel.le sera le/la suppléant.e.

Décision 3 : La date de dépôt des candidatures est fixée, tant pour les axes que pour le Conseil, et la Direction 2020-2025 du LIRDEF, au <u>vendredi 24 mai 2019</u>.

Ces dispositions sont votées (avec deux procurations : AP et AC, à VM) à l'unanimité des membres du Conseil.

Précisons pour rappel que les votes concernant les membres du Conseil et la coordination des axes sont prévus pour l'AG du 28 juin 2019, et que celui concernant la Direction aura lieu à l'AG de juin 2020, à la suite du retour de l'HCERES. Tou.te.s les déclarant.e.s pour l'équipe de Direction seront associé.e.s au « tuilage » vers le prochain plan quiquennal.

→ Pour l'élection du/de la Directeur/trice 2020-2025, il est prévu une AG dans la troisième ou la quatrième semaine de janvier 2020 (la visite des expert.e.s est, elle, fixée au 4 février).

3. Recensement du matériel mutualisable au LIRDEF

Ce point est à nouveau reporté.

4. Rédactionnel des thèmes et bilan des anciennes équipes

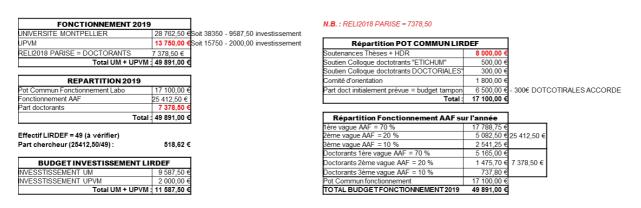
Pour rappel, indiquons que les rédactionnels produits au titre des bilans des équipes se présentent, comme requis, en deux ou trois pages. Avec pour éléments les suivants :

- un comptage des publications sur 4 ans ;
- une analyse de l'activité scientifique (manifestations scientifiques, publications, *etc.*);
- une explicitation des processus par lesquels les activités des anciennes équipes ont –
 en tout ou partie préfiguré les thèmes ;
- un état du Séminaire des doctorants et toutes les améliorations qui ont eu lieu en ce type d'occasions scientifiques ;
- une mise en avant de la dynamique collective qui amène les projets des équipes sur le futur quinquennat ;
- une mise en exergue de l'évolution de la politique du Laboratoire.

À l'heure actuelle, il est acquis que les rédactionnels de SPD, TFP et EPS seront envoyés à la Direction du Laboratoire d'ici le **10 mai**.

5. Montant alloué au prochain AAF

Voici un rappel du Budget Global tel que réparti pour 2019 :



Ci-après, le détail des dépenses AAF 1 (1ère vague) :

ÉOTP DOTATIONRFO1X - AAF 1ER APPEL 2019					
1ERE VAGUE = 70% DE 25412,50, SOIT :	17 788,75 €	REEL ACCORDE =15811,84	MONTANT INITIAL ACCORDE	DIFFERENCE	CUMUL DEPASSEME NTS
OM 19483	489,40€	15 322,44€	¶	773,40€	
4500179582 TP REGUL	67,00€	15 255,44€			15985,24€
OM 20825	120,10€	15 135,34€	160,00€	-39,90€	15945,34€
OM 21884	358,09€	14777,25€	360,00€	-1,91€	15943,43€
OM 21889	371,35€	14405,90€	355,00€	16,35€	15959,78€
OM 21950	429,00€	13976,90€	480,00€	-51,00€	15908,78€
OM 22008 4500188118TP	534,87€ 0,00€	13442,03€ 13442,03€	i 5mme	34,87€	15943,65€ 15943,65€
4500186041 TERRES ET CIE	208,33€	13 233,70€	330,00€	-121,67€	15821,98€
OM 22431	365,60€	12868,10€			15833,53€
OM 22438	54,38€	12813,72€	45,98€	8,40€	15841,93€
OM 22842 4500188782 4500188782	343,95€ 128,70€ 64,80€	12 341,07€	/50.00£	32,85€	15874,78€ 15874,78€ 15874,78€
AVOIRTRAVEL PLANET SUR 4500188782	-54,60€				15874,78€
OM 22877 4500189005	210,00€	12 120,87€		-102,40€	15874,78€ 15772,38€
OM 23433 4500 TP	887,00€	11 166,27€ 11 166,27€	650 AAF +39!	-158,00€	15614,38€ 15614,38€
OM 23234	151,15€	11 015,12€	160,00€	-8,85€	15605,53€
OM 23538	106,41€	10 908,71€	180,00€	-73,59€	15531,94€
	RESTE:	10908,71€			
TOTAL REEL DEPENSE:	4903,13€				

Entre le montant accordé pour le 1^{er} appel (AAF 1) et le réel dépensé à ce jour, on peut noter que des économies ont été réalisées dans la majeure partie des missions, même si tous les déplacements accordés n'ont pas encore eu lieu.

Un reliquat d'environ de 2000 euros peut être ajouté au montant initialement prévu du deuxième appel (AFF 2), ce qui porte le budget à 7000 € pour cette deuxième vague (contre 5082.25 € initialement prévus).

On notera qu'au 15 avril, plusieurs demandes reçues au titre de l'AAF 2 ne sont pas conformes, dans leur très grande majorité, aux indications mentionnées tant dans l'en-tête du formulaire que dans les détails apportés dans le courriel d'envoi du 2^{ème} appel du 09/04/19, ce qui rend difficile leur traitement ultérieur (manque de justificatif, nomenclature du fichier non respecté, ...).

Décision: Les demandes ne seront traitées que si elles sont conformes aux recommandations de l'Appel. De ce fait, celles qui ne s'y conformeront pas seront renvoyées aux expéditeurs.

→ Bien entendu, cela signifie qu'une fois conformes et envoyées dans les temps, les demandes seront traitées normalement. De plus, il est tout à fait possible de représenter une demande qui n'aurait pas été financée à l'issue du premier AAF.

Ces dispositions sont votées (avec quatre procurations : PG à CD ; AP et AC, à VM) à l'unanimité des membres du Conseil.

6. Questions diverses

→ Certain.e.s membres du Conseil s'inquiètent du télescopage entre le séminaire EPS, les Journées Pierre Guibert et les COS qui interviennent au même moment le 17 mai. Il est demandé de ce fait (BL, AC, VM, AP, GP), à MG et JML de faire leur possible pour reporter le séminaire EPS.

À l'initiative de BL, un vote de principe intervient : dès lors qu'une manifestation scientifique d'ampleur impliquant significativement le LIRDEF intervient, on évitera d'organiser des séminaires sur les mêmes créneaux. Ce vote, de principe, s'établit à l'unanimité.

Pour le prochain Conseil, il est fixé la date du 10 mai (12h30-15h).

- → PG propose une formation Zotero à la rentrée prochaine.
- → Le Comité d'Organisaton de la Journée des Doctorant.e.s demande l'aval du Conseil pour l'octroi d'un budget inférieur à 50 € pour la commande d'une pause-café.

Décision : Les membres du Conseil accordent cette dépense pour la journée des Doctorant.e.s.

OJ du prochain Conseil (10-05-2019)

- 1. Organisation du calendrier du LIRDEF 2019-2020
- 2. Bilan du deuxième AAF, compte rendu des fonds accordés et de ceux réellement utilisés (avec les montants alloués à ce deuxième appel).
- 3. Point sur les soutenances doctorats et HDR
- 4. Publicité des candidatures pour les Axes, le Conseil et la prochaine Direction (2020-2025)
- 5. Recensement du matériel mutualisable au LIRDEF
- 6. Modification des statuts (pour prendre en compte les récentes décisions prises en AG et au Conseil)
- 7. Appel à financement des mobilités pour les doctorant.e.s